Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

**Band:** 78 (1969)

Heft: 3

**Artikel:** 8 mai 1969 : journée mondiale de la Croix-Rouge et cinquantenaire de

la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-683278

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## 8 mai 1969:

Journée mondiale de la Croix-Rouge et Cinquantenaire de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge

L'année 1969 marque le cinquantième anniversaire de la fondation de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge qui, formellement, a pris naissance le 5 mai 1919, à Paris. Cet événement avait été précédé, quelques semaines plus tôt, d'une conférence médicale internationale qui, réunie à Cannes (France), du 1er au 11 avril, fut directement à l'origine de la Ligue puisque ses conclusions appelaient de leurs vœux la création d'une «Fédération de toutes les Croix-Rouges du monde». Après sa fondation, soit de 1919 à 1922, la Ligue eut tout d'abord son siège à Genève, elle s'établit ensuite à Paris de 1922 à 1939 et se fixa définitivement à Genève dès le 5 septembre 1939.

Ces dates étant très rapprochées de celle du 8 mai, traditionnellement réservée à la Journée mondiale de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge, cette Journée sera cette année placée sous le thème «Monde en évolution, Croix-Rouge de demain». C'est ainsi que l'événement de portée universelle que représente pour le monde de la Croix-Rouge les 50 ans de la fédération mondiale des Sociétés nationales dont 111 en sont actuellement membres, ne sera pas célébré

par la seule évocation de l'histoire passée de la Ligue mais bien davantage par la mise en évidence de ses projets d'avenir, des perspectives qui s'ouvrent à elle dans le monde d'aujourd'hui et de demain. Le thème de la Journée mondiale de la Croix-Rouge 1969 s'attachera à montrer que, dans un univers en évolution rapide, la Croix-Rouge n'appartient pas au passé mais bien à son temps, cherchant même à préparer, à devancer le futur par des techniques toujours plus poussées et un réalisme certain quant à ses tâches et à ses préoccupations orientées vers un monde meilleur et plus pacifique.



Tout au long de la guerre en effet, l'expérience avait souligné le besoin impérieux, l'intérêt majeur d'une coordination plus poussée entre organisations nationales de la Croix-Rouge qui, pendant quatre années d'efforts gigantesques, avaient su amener vers elles des millions de bonnes volontés. Fallait-il «démobiliser» en quelque sorte un tel potentiel au moment où l'Europe et le monde devaient relever tant de ruines, calmer la faim, soigner ou prévenir de graves maux. L'action traditionnelle en faveur des victimes d'un conflit allait se transformer ainsi en une œuvre de paix, se diversifier à l'infini, à l'image de besoins immenses et pressants.

Une page de l'histoire du Mouvement de la Croix-Rouge se tourne alors, cinquante-six ans après sa fondation à Genève. Née pour humaniser la guerre au profit des seuls militaires mis hors de combat et de ceux qui leur viennent en aide, la Croix-Rouge, du fait de cette même guerre, voit s'ouvrir à elle, avec la paix retrouvée, de nouveaux horizons illimités, aussi vastes que la souffrance humaine.

Semblable défi ne pouvait appartenir à un seul ou à quelques-uns; il fallait unir les efforts, mettre en commun les moyens. Avec la création de la Ligue, en 1919, apparaissait pour la Croix-Rouge une force coordonnée dont les éléments, jusqu'ici dispersés mais bien vivants, allaient pouvoir s'attaquer plus efficacement aux problèmes qui se posaient aux hommes des années vingt. Modeste fédération tout d'abord que cette Institution avec ses cinq Sociétés fondatrices, les Croix-Rouges américaine, britannique, française, italienne et japonaise. En 1920, la Ligue groupe déjà 28 Sociétés nationales et, trois ans plus tard, en 1923, leur nombre atteint 45 pour passer, dès 1950, à 67. Aujourd'hui, la famille des 111 Sociétés nationales fédérées au sein de la Ligue représente dans le monde, sur tous les continents, pour toutes les races et dans l'esprit même des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge, une véritable puissance de secours et de solidarité.